

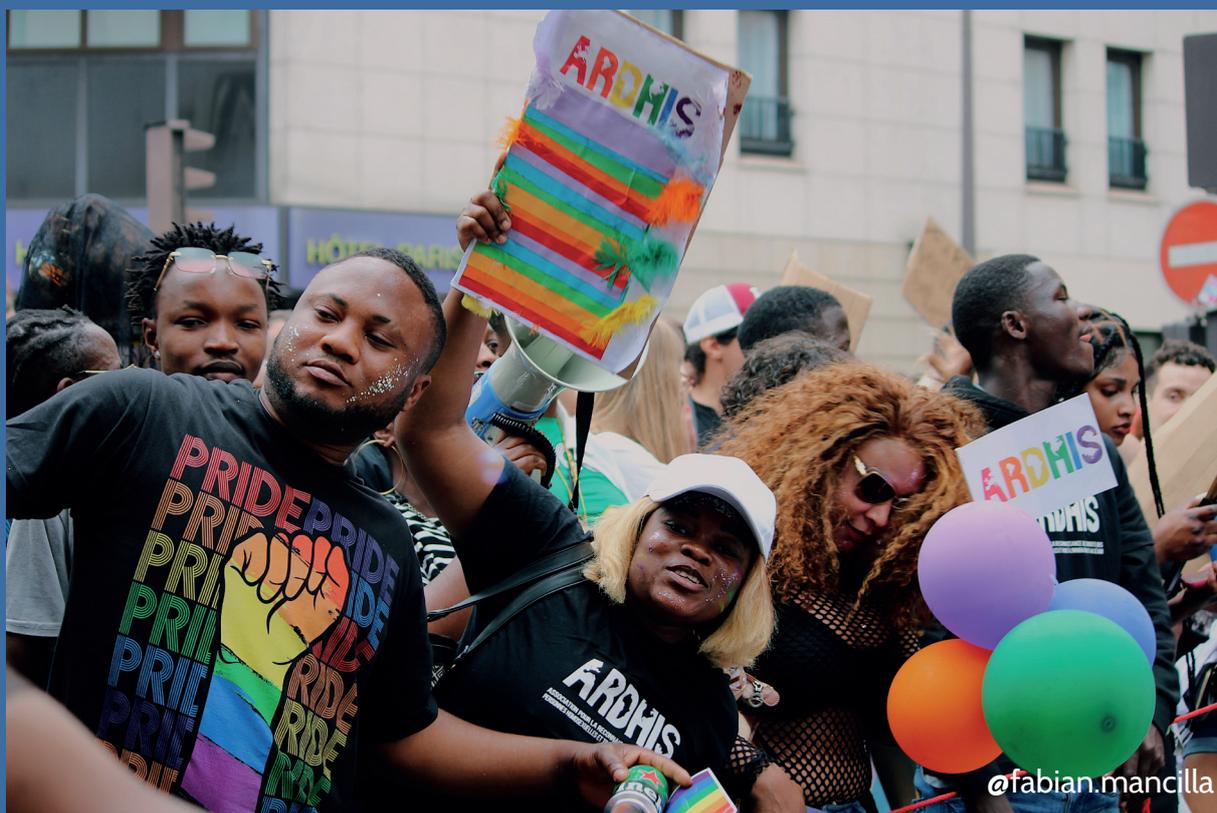


DEVEENEZ MÉCÈNE DE L'ARDHIS

L'ASSOCIATION POUR LA RECONNAISSANCE DES DROITS DES PERSONNES HOMOSEXUELLES ET TRANS À L'IMMIGRATION ET AU SÉJOUR (ARDHIS) A ÉTÉ CRÉÉE EN 1998 POUR ACCOMPAGNER LES COUPLES LGBTQI+ BINATIONAUX DANS LEURS DÉMARCHES, AFIN QU'IL-ELLE-S PUISSENT VIVRE LEUR AMOUR EN FRANCE.

À PARTIR DE 2005, L'ARDHIS A DÉVELOPPÉ DE NOUVELLES COMPÉTENCES EN ACCOMPAGNANT LES DEMANDEUR-SE-S D'ASILE LGBTQ+ AFIN QU'IL-ELLE-S PUISSENT OBTENIR LE STATUT DE RÉFUGIÉ ET VIVRE EN FRANCE À L'ABRI DES VIOLENCES FAMILIALES, SOCIÉTALES ET LÉGISLATIVES DE LEUR PAYS D'ORIGINE.

À L'ARDHIS, LES DEMANDEUR-SE-S D'ASILE BÉNÉFICIENT D'UN ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF, SOCIAL, MÉDICAL ET PSYCHOLOGIQUE. DE NOMBREUSES ACTIVITÉS LEUR SONT PROPOSÉES, QUI CONTRIBUENT À CRÉER UN ESPACE SÉCURISANT PROPICE À LEUR RECONSTRUCTION.



@fabian.mancilla

L'ARDHIS EN CHIFFRES



Depuis 2005, plus de 6 000 demandeur-se-s d'asile LGBTQI+ accompagné-e-s individuellement par l'Ardhis ■ Près de 1 350 personnes reçues en permanence hebdomadaire en 2023 ■ Les demandeur-se-s d'asile accompagné-e-s par l'Ardhis sont originaires de 95 pays différents ■ 80 couples binationaux reçus en premier entretien à l'Ardhis en 2023



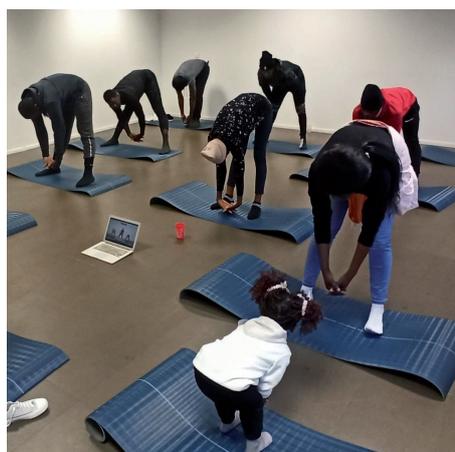
Des salarié-e-s pour la santé psychique, le suivi social, la formation et la structuration de notre activité ■ 90 bénévoles investi-e-s dans l'accompagnement, les actions de formation et l'animation, formé-e-s à la prévention des violences sexuelles et sexistes ■ 185 personnes accompagnées par l'intervenant social en 2023 ■ 50 ateliers à but thérapeutique organisés par la psychologue



225 personnes formées, membres de plus de 56 structures d'accompagnement de demandeur-se-s d'asile, avec un taux de satisfaction des participant-e-s de 98 % sur la période 2023 ■ Un budget 2023 de 221 847 € ■ Des ressources diversifiées (dons de particuliers ou d'entreprises, fonds publics, prestations, cotisations...)

NOS ACTIONS CONCRÈTES

- Un accompagnement des couples binationaux LGBTQI+ dans leurs démarches administratives
- Un accueil inconditionnel des personnes exilées LGBTQI+
- Une aide à l'écriture du récit de vie, étape essentielle de la demande d'asile
- Des ateliers collectifs en français, anglais et bengali, pour comprendre les attentes des institutions de l'asile (Ofpra, CNDA)
- Des ateliers collectifs pour mieux comprendre l'importance de l'expression de soi et de la verbalisation
- Des séances de coaching individuel pour être prêt·e face aux agent·e·s de l'asile et face aux juges
- Un accès à la santé sexuelle et à la prévention des risques
- Un accompagnement à l'orientation médicale
- Des ateliers de médiation thérapeutique (cuisine, jeux de société, arts plastiques, sport et yoga...) animés par une psychologue
- Des cours de français langue étrangère, des cours de perfectionnement en français
- Des ateliers d'écriture
- Des visites-découvertes de Paris et des sorties culturelles
- Des après-midis festifs (« Dimanche en famille ») et des repas préparés par et pour les demandeur·se·s d'asile LGBTQI+ (« La Marmite arc-en-ciel »)
- Des actions de formation dans toute la France à destination des professionnel·le·s de l'asile (travailleur·se·s sociaux·ales, interprètes...)



VOTRE MÉCÉNAT...

Votre mécénat vous associera à un humanisme en action : les fonds récoltés seront exclusivement destinés à améliorer la situation sociale et psychologique des demandeur-se-s d'asile LGBTQI+, à accompagner leur reconstruction dans un pays où il-elle-s pourront espérer vivre en sécurité.

En nous accordant votre confiance financière, vous bénéficierez d'une réduction d'impôt, tout don effectué par votre entreprise étant déductible de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % de son montant, conformément aux articles 200 et 238 bis du Code général des impôts. Vous bénéficierez également de contreparties proportionnelles à votre contribution.

	De 1 000 à 5 000 euros	De 5 001 à 15 000 euros	De 15 001 à 30 000 euros	Plus de 30 000 euros
<i>Exemple de coût réel après déduction de 60 %</i>	Un don de 1 000 € vous revient à 400 €	Un don de 10 000 € vous revient à 4 000 €	Un don de 30 000 € vous revient à 12 000 €	Un don de 100 000 € vous revient à 40 000 €
Votre nom cité sur notre site et dans notre rapport d'activité	✓	✓	✓	✓
Invitation à notre assemblée générale	✓	✓	✓	✓
Envoi d'un exemplaire papier de notre rapport d'activité	✓	✓	✓	✓
Mise à disposition de votre documentation dans nos locaux	✓	✓	✓	✓
Vos nom et logo sur notre site et dans notre rapport d'activité		✓	✓	✓
Votre nom et votre logo dans notre Newsletter		✓	✓	✓
Vous pouvez assister à certaines de nos activités*			✓	✓
Présentation de notre association à vos collaborateur·trices			✓	✓
Votre interview dans notre Newsletter				✓
Vos nom et logo sur tous nos sup- ports de communication				✓

* À l'exception des activités requérant la confidentialité des échanges.

Pour nous aider à financer nos actions, rendez-vous sur

www.ardhis.org/mecenat-dentreprise

ou contactez mecenat@ardhis.org

CONTACTS



Aude Rieu et Christophe Caulier, coprésident-e-s ■ 07 86 30 11 51
ou 06 71 74 02 79 ■ co-presidence@ardhis.org ■ 18 rue Henri
Chevreau 75020 Paris